

Compte-rendu du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale Association Chante Ecole - 26 septembre 2018

Secrétaire de séance : Claire Gaucherand

Conseil d'administration

14h15 : ouverture du Conseil d'administration par Jean-Claude Bouchardie, secrétaire et coordonnateur de l'association (feuille d'émargement jointe)

Approbation du C.A du 4 juillet 2018 après rectification des dates de concerts au Pin Galant qui sont les 11 et 12 juin 2019.

Rappel de l'ordre du jour pour l'AG

1. Rapport financier 2017
2. Rapport moral 2017/2018 et point financier année 2018
3. Perspectives répertoires et concerts 2018/2019 et budget prévisionnel 2019
4. Elections des membres du CA et des vérificateurs aux comptes
5. Questions diverses

Le Conseil d'administration se concentre sur les questions diverses pour formuler des propositions aux membres de l'assemblée générale.

Les points 1 à 4 seront détaillés en assemblée générale.

Il est question, en premier lieu, de l'application d'une participation libre pour la vente des programmes. Un test sur 3 concerts a été effectué durant la saison 2018. La moyenne a été de :

- 2,70 € par programme au Pin Galant,
- 2,40 € au Rocher de Palmer (1^{er} degré),
- 1,90 € toujours au Rocher de Palmer (2nd degré).

Est soulevée ensuite la question du prix des places des concerts, du maintien de la grille tarifaire et de l'application d'un tarif unique quand il s'agit de concert de cycle 3 ; en effet, ces concerts rassemblent le plus souvent des classes chantantes dans le second degré - pas de volontariat de la part des élèves comme dans une chorale, mais plutôt un choix du professeur - (cf. classes du premier degré). Autre cas de figure, quand les 2 parties d'un même concert regroupent des classes du premier degré et des chorales de collèges ou lycées, sans aucun lien du point de vue des répertoires, faut-il maintenir un double tarif ?

La proposition des membres du C.A. à l'assemblée générale sera de conserver la double billetterie pour le cas de figure ci-dessus, de proposer un tarif unique pour les programmes cycle 3, et de maintenir la grille tarifaire soit actuellement 6 € adulte et 3 € enfant pour le 1^{er} degré, 8 € adultes et 3 € enfants pour le 2nd degré.

Nadia Métivier demande à ce que l'on augmente le nombre de billets enfants pour le secteur du Galet.

Discussion autour d'une idée de commande de répertoire : Quel(s) cycle(s) ? Quel thème ? Quel(s) artiste(s) ? Quelles aides financières ? Quels partenaires ? SACEM, DRAC, FNCS ?

Proposition d'une commission de travail pour le montage du dossier, sans doute après le premier jour de stage de formation du 2nd degré le 15 novembre à 17 heures au collège Jean Zay.

Ne pas sous-estimer les répertoires ambitieux qui motivent souvent les élèves (Monsieur Caniard, Vice-Président).

Date du prochain Conseil d'administration : mercredi 6 mars 2019 à 18h.

Assemblée générale

Membres présents faisant partie du conseil d'administration :

- Jean-Marie Caniard – IA-IPR en éducation musicale et chant choral
- Jean-Claude Bouchardie – professeur d'éducation musicale et chant choral
- Michel Bourdot – CPEM
- Claire Gaucherand – professeur d'éducation musicale et chant choral
- Eric Chabrefy – professeur d'éducation musicale et chant choral
- Eric Boisumeau – professeur d'éducation musicale et chant choral
- Isabelle Sentaurens – CPEM
- Yolande Barbier – professeur d'éducation musicale et chant choral
- Nadia Métivier – CPEM
- Delphine Hauquin – professeur des écoles

Membres excusés faisant partie du conseil d'administration :

- Sylvie Caillot – Chef d'établissement
- Christophe Méot – IEN – Vice-Président
- Jean-Claude Boudet – Professeur d'éducation musicale et chant choral
- Joël Cunin – Professeur d'éducation musicale et chant choral
- Agnès Roux – Professeur d'éducation musicale et chant choral

Personnes excusées à l'assemblée :

- Mme Sylvie Minvielle – DRAC Nouvelle Aquitaine,
- M. Franck Raynal – Maire de Pessac,
- M. Alain Anziani – Maire de Mérignac,
- Mme Mariette Laborde – Mairie de Bordeaux

Sont présents 12 adhérents à Chante Ecole (professeurs d'éducation musicale et chant choral et professeurs des écoles).

Présence de M. Thierry Eymard – MAIF

15 heures : Ouverture de l'assemblée générale par Jean-Claude Bouchardie, secrétaire et coordonnateur, qui débute par la lecture d'un mot de la Présidente.

Mme Caillot tient à remercier l'ensemble des personnes investis dans l'association. Elle insiste sur la qualité artistique et l'organisation des concerts, et affirme que la saison 2018 était belle, avec des concerts variés sur le plan des répertoires et des mises en scène.

Monsieur Caniard, IA-IPR d'éducation musicale et Vice-Président de l'association prend la parole pour, tout d'abord souhaiter la bienvenue aux personnes présentes et pour déclarer qu'il souscrit tout à fait aux mots de la Présidente. Il insiste sur le travail et l'esprit d'équipe qui animent l'association. Il note non seulement la qualité des productions des élèves mais aussi leur fierté et celle de leurs professeurs parfaitement dans le sillage de l'école de la confiance. Il se réjouit également des véritables relations humaines entre les professeurs du 1^{er} et du 2nd degré, ce, au service du collectif pour la construction, la mise en œuvre et le bilan des projets.

Jean Claude Bouchardie prend alors la parole pour annoncer l'ordre du jour :

1. Rapport financier 2017
2. Rapport moral 2017/2018 et point financier année 2018
3. Perspectives répertoires et concerts 2018/2019 et budget prévisionnel 2019
4. Elections des membres du CA et des vérificateurs aux comptes
5. Questions diverses

Prise de parole de **Thierry Eymard (MAIF)** qui proclame à l'assemblée toute sa conviction et son admiration quant au beau projet Chante Ecole.

Il annonce ensuite son changement de « mission » à la MAIF, mais il suivra toujours le projet de l'association et fera le lien avec son successeur.

Il informe ensuite qu'il existe un support pédagogique musical (de la maternelle au collège), « La quinte juste » qui vient de voir le jour, et qui résulte de la collaboration entre 2 musiciens, Xavier et David Rachet et la MAIF.

1- Rapport financier 2017

Présenté par Michel Bourdot qui rappelle que les comptes s'effectuent en année civile (voir document joint).

L'exercice 2017 est excédentaire de 6500 euros – ce fut une très bonne année

Marie Labouyrie présente le rapport de la commission de contrôle des comptes qui s'est tenue le samedi 20 janvier 2018 et a donné quitus au trésorier pour la comptabilité de 2017.

Vote du quitus : Pour, à l'unanimité

2- Rapport moral année scolaire 17/18 et point financier au 26/09/2018 :

Quantitatif :

- 29 concerts en une ou 2 parties, du 16 mai au 19 juin,
- 5400 élèves en provenance de 34 écoles, 71 collèges et 3 lycées,
- 9 lieux : Basilique Saint-Seurin (Bordeaux), La Coupole (St-Loubès), Le Solarium (Gradignan), L'entrepôt (Le Haillan), Le Liburnia (Libourne), Le Galet (Pessac), L'Espace François Mitterrand (Lesparre), Le Pin Galant (Mérignac), Le Rocher de Palmer (Cenon).
- 13340 entrées payantes, taux moyen de remplissage des salles : 71 %

Qualitatif :

Concerts d'une grande qualité artistique, des mises en scènes variées, audacieuses parfois.

Les musiciens (Nolwenn LEIZOUR, Hervé SAINT-GUIRONS, Christophe JODET, Jean-Patrick ALLANT et Serge MOULINIER, 20^{ème} année avec Chante Ecole !) ont à nouveau réalisé un travail de qualité avec, comme chaque année, une adaptabilité à toutes les situations.

Des relations plutôt bonnes avec les équipes techniques des salles, mais la sonorisation (notamment pour les générales) n'a pas toujours été à la hauteur.

Rôle toujours très important de Stéphane RAMI, régisseur, pour faire le lien entre les enseignants et les techniciens, aider au placement des élèves sur scène.

Des équipes du devant de plus en plus mobilisées et qui se sont pleinement engagées dans leur mission d'accueil du public, de placement dans les salles, d'aide à la gestion des choristes (importance du courrier de cadrage de la Présidente adressé à tous les collègues en amont des concerts).

Regret de l'absence de bon nombre de chefs d'établissements et d'IEN.

Discussion autour du système d'envoi d'invitations dans le fond et la forme. Monsieur Caniard invite à réfléchir particulièrement à la puissance invitante. Le projet de la chorale fait partie du projet d'établissement, le professeur d'éducation musicale en est le directeur artistique.

Malgré les absences aux concerts, il existe une réelle adhésion des chefs d'établissements à Chante Ecole.

Les répertoires :

- pour le 1^{er} degré : reprise de **Bordeaux en ballades** (sur bon nombre de concerts, dont 1 concert inter-degré cycle 3), **Partoutaterre**, **Flash Dingues**,
- pour le 2nd degré : 1 répertoire phare, **Groove en chœur**, chanté à 7 reprises (même à la Philharmonie de Paris), des répertoires satellites : **Les indiens sont à l'ouest**, **Chœurs de poètes**, **Viva Verdi** (avec les élèves TMD de Camille Jullian + solistes), **Martin Squelette**, **Sister Act**, **Sing, Sing, Swing**, **Fairy Stomp**.
- le concert Chante Aquitaine : **Jazz à l'âme** (avec les musiciens de l'harmonie des Forces aériennes) et restitution du parcours académique **1917, les Américains à Bordeaux**
- quelques concerts autonomes, hors programmation Chante Ecole, accompagnés par les CPEM (**Medley de chansons Chante Ecole** par l'école de St Aubin, **Les indiens sont à l'ouest** par l'école Francin de Bordeaux et les élèves de la licence Bordeaux chanson, ...).

Vote : Pour à l'unanimité

Point sur les comptes 2018

L'exercice 2018, en tenant compte des 3 mois qui restent, sera sans doute équilibré à 800 euros. Michel Bourdot rappelle, d'une part, que 90% des dépenses sont pour l'artistique et que la réserve donne de la souplesse pour des choix artistiques également. C'est bien là le but de l'association.

La parole est donnée à un des contrôleurs aux comptes, Marie Labouyrie, qui explique le fonctionnement du contrôle des comptes une fois par an. Est déclarée une parfaite lisibilité des comptes de l'association.

3- Perspectives 2018-2019 et budget prévisionnel 2019

Premier degré

Un poirier m'a dit répertoire de chansons de Michèle Bernard, mis en ligne par le MEN et CANOPE sur le site Musique Prim.

Cycle 3

Le voyage de Marco – Sally Galet (création Chœur d'orchestre 2018) -Subvention CANOPE (Charte de chant choral) - 6 classes 1^{er} degré et 6 classes chantantes de collège – Orchestre Métropolitain de Gironde (UDEA33 – Union départementale des établissements d'enseignement artistique de Gironde) – Direction Damien SARDET.

Répertoire de **chansons sur la différence** (Ecole de Ruch, collège de Rauzan).

Second degré

Si Nougaro m'était conté – Arrangements de JC Boudet (subvention Charte de chant choral) et **Sister Act** – Arrangements de Jacques Daney

Les salles

Liburnia (mardi 14 mai), Coupole (jeudi 16 et vendredi 17 mai), Rocher (semaine du 20 mai), Entrepôt (mardi 28 mai), Galet (du lundi 3 au jeudi 6 juin), Les Carmes (mardi 4 juin), Lesparre (jeudi 6 juin), Pin Galant (mardi 11 et mercredi 12 juin), Solarium (lundi 17 et mardi 18 juin).

Les formations

Journées 2nd degré (jeudi 15 et vendredi 16 novembre, clg Jean Zay), formation 1^{er} degré (7 novembre, 5 décembre 2018 et 23 janvier 2019).

Nadia Métivier rappelle que la formation des professeurs des écoles se fait en dehors des 18 heures de formation obligatoire et que de ce fait, la formation en chant choral est basée sur le volontariat.

Pour le moment, il n'y a pas trop d'impact sur la participation des professeurs des écoles au projet Chante Ecole mais on peut craindre qu'à terme, l'implication s'étiole.

Présentation du budget prévisionnel 2019 (cf. document joint)

Vote : Pour, à l'unanimité

4- Elections du CA et des vérificateurs aux comptes

Election pour le renouvellement des membres du CA (de 3 à 20 membres)

4 membres du CA arrivent en fin de mandat : Eric Boissumeau, Yolande Barbier, Joël Cunin et Agnès Roux

Départ de Joël Cunin (retraite).

Renouvellement pour : Eric Boissumeau, Yolande Barbier et Agnès Roux

Vote : Pour, à l'unanimité

Candidature de Marie Labouyrie et Marina Trégoat, professeurs des écoles

Vote : Pour, à l'unanimité

Election de deux vérificateurs aux comptes pour l'année 2019 (départ de Marie Labouyrie et de Brigitte Chauvet)

Candidature de Céline Arnaud et de Laurence Bried, professeurs d'éducation musicale et chant choral.

Vote : Pour à l'unanimité

5- Question diverses

Vente des programmes

Participation libre au lieu d'un prix minimum de 2 € comme s'était le cas depuis quelques années.

Test sur 3 concerts de la saison 2018 (Pin Galant : moyenne de 2,70 € / Rocher 1^{er} degré : 2,40 € / Rocher 2nd degré 1,90 €), soit un prix de vente moyen de 2,33 €.

La participation libre se généralise donc à tous les concerts après discussion.

Vote : Pour, à l'unanimité

Prix des places pour les concerts

Actuellement 6 € adulte et 3 € enfant pour le 1^{er} degré, 8 € adultes et 3 € enfants pour le 2nd degré.

Proposition : 6 € adulte et 3 € enfant pour les classes chantantes 1^{er} et 2nd degré / 8 € adulte et 3 € enfant pour les chorales avec élèves volontaires, double billetterie pour les concerts en 2 parties concernant le 1^{er} et le 2nd degré.

Décision de l'assemblée de maintenir les prix comme tels.

Vote : Pour à l'unanimité

Proposition de commande d'un répertoire

Cycle 3 ou inter-cycles (cf. séminaire de la FNCS organisé par l'académie de Créteil au Hall de la chanson en mars 2018) : rencontre avec différents partenaires, notamment la SACEM par l'intermédiaire de la FNCS, la DRAC, qui attribuent des subventions pour la création de répertoires, mais également des formations et des résidences d'artiste.

Est rappelé que la commande du répertoire de ***Bordeaux en ballades*** à 10 compositeurs a bien fonctionné.

Une commission composée de CPEM et de professeurs d'éducation musicale, se réunira le jeudi 15 novembre 2018, à 17 heures au collège Jena Zay à Cenon, pour la mise en œuvre de ce nouveau projet.

La séance est levée à 16h30

Secrétaire de séance :
Claire Gaucherand

Pour la Présidente,
le secrétaire et coordonnateur,
Jean-Claude Bouchardie

